

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

La réforme du lycée et du baccalauréat a, selon la communication ministérielle, pour but de favoriser la réussite de vos enfants au lycée comme dans l'enseignement supérieur.

Or, les conséquences de cette réforme sont déjà connues au lycée Georges de La Tour. La dotation horaire de l'établissement attribuée par les services du rectorat impose de choisir entre diversité de l'offre de formation proposée (options en particulier, mais aussi enseignements de spécialités) et dispositifs d'accompagnement (horaires en groupes à effectifs réduits et accompagnement personnalisé). Vos enfants bénéficieront donc de moins d'heures en demi-classe dès l'année prochaine, alors même que les classes seront en général plus chargées.

Par ailleurs, vous savez que cette réforme implique, en voie générale, un choix d'enseignements de spécialités en classe de première. Tous les élèves de voie générale ne suivront donc pas, notamment, d'enseignement en mathématiques. Ce choix, contraint par la carte des enseignements proposés dans les établissements, force donc les élèves de seconde à se plier à une pré-orientation, alors même que beaucoup ne savent pas encore vers quelle formation se tourner.

Contrairement à ce qui est annoncé, l'application de la réforme aura donc pour conséquence la dégradation des conditions d'étude de vos enfants et fermera des portes à de nombreux futurs bacheliers.

C'est pourquoi les enseignants du lycée souhaitent faire entendre leur opposition à la réforme en mettant en place un dispositif de rétention des notes. Les notes de vos enfants ne seront donc plus, jusqu'à nouvel ordre, indiquées sur Pronote et les bulletins ne contiendront que des remarques finales.

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans notre démarche dès mercredi 6 mars à 14h pour un rassemblement devant l'inspection académique de Moselle, 1 rue Wilson à Metz : votre soutien et votre participation sont nécessaires !

Les enseignants du lycée Georges de La Tour mobilisés